

Rédaction et administration
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31
Abonnement : Suisse 24 fr.
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-58
Publicité : Publicitas S.A. - Sion
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83
Succ. en Suisse et à l'étranger
TARIF annonce 15 ct. le mm.
réclame 50 ct. le mm.
avis mort. 45 ct. le mm.

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

LES NOUVELLES



TAUNUS
1300, 1500, 1500 TS
extraordinaire de qualité.
GARAGE VALAISAN
SION P 377 S

Communications de la Commission de l'Instruction Publique du Parti radical-démocratique valaisan

DES ÉTUDES POUR TOUS

L'Université libre de Berlin

1. FONDATION ET DÉVELOPPEMENT

Berlin : une ville coupée en deux par un mur hérissé de barbelés, une ville où s'affrontent deux idéologies, deux systèmes sociaux diamétralement opposés. Une situation à bien des égards exceptionnelle. Dès lors, on ne sera point étonné d'apprendre qu'il existe, à Berlin, deux universités : l'une à Berlin-Est, la « Friedrich-Wilhelms-Universität », l'université officielle, traditionnelle, fondée en 1810 par Wilhelm von Humboldt ; l'autre, à Berlin-Ouest, la « Freie Universität » (université libre), qui a vu le jour en 1948. La fondation de l'Université libre nous semble un fait significatif du climat politique à Berlin : en expliquer les raisons, c'est déjà comprendre l'importance de la partie qui se joue dans cette ville.

En 1945, l'Université de Berlin située en secteur soviétique se trouve dans un piètre état. Une grande partie des bâtiments a été détruite pendant la guerre, beaucoup de professeurs et d'étudiants sont tombés sur les champs de bataille. Le philosophe Eduard Spranger, chargé de réorganiser l'université, propose d'utiliser des bâtiments presque intacts du quartier de Charlottenburg (en secteur anglais). Mais les dirigeants russes n'entendent pas perdre leur influence sur une aussi impor-

tante institution. Encouragés par la passivité des alliés occidentaux, ils soumettent l'université à leur contrôle par un acte administratif unilatéral. Le recteur Spranger est remplacé par un collègue plus docile aux instructions soviétiques. Les travaux vont bon train et en janvier 1946, l'université ouvre ses portes. On se rend bientôt compte de quel côté souffle le vent. Le programme des cours annonce une « Introduction dans la compréhension politique et sociale du monde actuel », obligatoire pour toutes les facultés. Les étudiants, conscients que l'ignorance politique des universitaires a largement contribué à l'effondrement de la démocratie lors de l'arrivée au pouvoir de la doctrine communiste. L'enthousiasme du début se transforme en une attitude de refus. A cela s'ajoutent d'autres sujets de mécontentement. La procédure d'admission dépend du bureau de la SED (parti communiste est-allemand) qui écarte systématiquement les anciens membres du parti nazi, les anciens officiers etc. et favorise les jeunes communistes. On espère de cette façon que la relève du parti obtienne la majorité parmi les étudiants. Mais du côté de ces derniers les réactions sont vives. Lorsque le 1er mai 1946, quelques jours après la fusion imposée par les Soviétiques des partis socialiste et communiste pour former la SED, les bâtiments de l'université sont ornés de drapeaux rouges et des emblèmes du nouveau parti, le président des étudiants proteste contre l'utilisation d'un édifice voué à la science pour la propa-

viennent encore de Berlin-Est et font de la Freie Universität une sorte de trall d'union entre les deux parties de l'Allemagne. L'Université libre est en outre un lieu d'asile pour professeurs et savants qui se sentent menacés en secteur soviétique. Depuis le 13 août 1961, date de l'érection du mur, l'Université libre ne peut plus jouer complètement ce rôle. Le candidat à la fuite du paradis d'Ulbricht hésite avant d'exposer sa vie aux balles des Vopos !

Cependant, l'Université libre de Berlin présente un aspect exemplaire, unique en Allemagne et certainement en Europe, qu'il est intéressant d'examiner en détails. Il s'agit du « modèle berlinois », plus précisément de la position juridique et de la constitution de l'université. Selon cette constitution l'Université libre est une corporation de droit public. Cette disposition fondamentale a une double signification : d'une part, professeurs et élèves forment une communauté d'enseignants et d'étudiants (eine Gemeinschaft der Lehrenden und Lernenden) qui remplissent, il est vrai, des fonctions différentes, mais œuvrent pour un but commun. Dans cette perspective, les étudiants de la Freie Universität jouissent de droits très étendus. Ils prennent leur part de responsabilité dans les questions de la vie universitaire. Ils élisent un parlement appelé « Konvent » qui désigne lui-même un comité restreint, l'Asta, pouvoir exécutif. En outre, les étudiants sont représentés dans tous les organes de l'université : Sénat, facultés, administration, différentes commissions (budget, caisse-maladie, admission, formation politique, sports, etc.) par un ou plusieurs délégués pourvus du droit de vote.

Bien qu'actuellement les étudiants se plaignent que l'esprit de cette constitution ne soit plus toujours respecté, car des tendances autoritaires se manifestent au sein du gouvernement de Berlin-Ouest et du corps professoral, le modèle berlinois reste malgré tout valable et pourrait inspirer bien de nos universités. En tout cas, la Freie Universität peut être fière de son origine et de son nom qu'elle mérite vraiment de porter : en 1948, c'est la liberté et la démocratie (à Berlin, ce ne sont pas des termes creux et vides de leur substance) qui ont remporté avec la fondation de l'Université libre une victoire lourde de conséquences.

César Revaz

N.D.L.R. : M. César Revaz, membre de la Commission JPPRV, fait actuellement un séjour à l'Université de Berlin. Nous le remercions bien sincèrement d'avoir pensé aux lecteurs du « Confédéré » en leur adressant ses impressions.

gande d'un parti politique. Le courageux protestataire est déchu de ses fonctions et remplacé par un communiste. En janvier 1947, les élections du comité des étudiants, à l'image des élections en ville de Berlin, sont un camouflet cinglant pour le parti communiste. Seulement 3 des 28 représentants appartiennent à la SED. Alors intervient la terreur : Wrazldo et Klein, deux étudiants qui s'opposent activement à la « bolchévisation » de l'université sont traduits en justice et condamnés à dix ans de prison soi-disant pour activité fasciste. En avril 1948, trois étudiants, Hess, Stoiz et Schwarz, qui publient un journal étudiant intitulé « Colloquium » et qui s'efforcent de rendre l'opinion publique attentive à l'évolution de l'université, ne reçoivent plus l'autorisation de suivre les cours. Cette fois, la coupe est pleine. Les étudiants partisans de méthodes démocratiques se réunissent le 28 avril 1948 devant l'Hôtel Esplanade situé en secteur britannique. Au milieu de vifs applaudissements, l'étudiant Stoiz réclame l'ouverture d'une université libre. Bientôt, le consentement du général Clay, commandant en chef des forces américaines à Berlin, est acquis. Une commission élargie composée de politiciens, de professeurs et d'étudiants se met au travail sous la présidence d'Ernst Reuter, maire de Berlin-Ouest. Malgré le blocus, malgré le manque de locaux et de professeurs, la Freie Universität est solennellement inaugurée le 4 décembre 1948. Les débuts sont modestes : des 5 000 candidats à l'admission, à peine la moitié peut être acceptée.

Aux facultés de lettres et de droit viennent se joindre dans les années suivantes les autres facultés. C'est ici le moment de souligner combien l'aide américaine, tant officielle que privée (par exemple Henry Ford), a été précieuse alors que l'argent faisait encore défaut dans l'Allemagne d'après-guerre : grâce aux subsides d'Outre-Atlantique sont construits un restaurant universitaire, un complexe moderne avec bibliothèque, auditorium d'environ 1 500 places, salles de cours etc., un village universitaire et un hôpital. Le nombre des étudiants passe de 2 000 en 1948 à plus de 15 000 actuellement. Avant la construction du mur, beaucoup d'étudiants

Vous m'en direz tant !

Vu l'autre jour à la télévision française un reportage sur la Crète.

Ne craignez rien, je ne vais pas vous le raconter, persuadé que je sais depuis longtemps que les mots ne remplacent pas les images.

C'est pour cela, par parenthèses, qu'une critique d'un film ne nous apprend pas grand-chose sur le film lui-même.

Une idée-force m'a frappé dans le reportage en question :

Les Crétois, par un penchant naturel et ancestral n'éprouvent aucune appréhension de la mort, aucune aversion non plus, et ils s'habituent à vivre dans son intimité, associant les défunts aux vivants, dans une sorte de communion.

Ils lavent par exemple au vin les crânes des disparus, selon une coutume qui se perd dans la nuit des temps, le petit-fils exultant les ossements de son grand-père pour cette cérémonie.

Quand vous demandez à un Crétois s'il ne craint pas le sort commun à tous les hommes — vivre, souffrir, mourir — il vous regarde étonné : « Je suis croyant, dit-il, profondément croyant, et comme je sais que cette vie est un prélude à une autre vie éternelle, pourquoi voulez-vous que je m'alarme à la pensée de quitter le monde ? »

Et le reporter nous a cité le cas d'un Crétois qui, fort obligeamment a prêté à un ami son caveau familial pour trois ans, afin qu'il puisse y placer la dépouille mortelle de son père...

Pourquoi trois ans ? Parce qu'il envisageait la mort de son propre père à partir de ce moment-

là, à considérer les progrès de la maladie dont il était atteint.

Pas le moindre cynisme dans ce calcul.

La mort est familière aux Crétois, comme la naissance ou le déroulement des saisons. Ils n'en font pas un drame.

C'est à se demander, a enchaîné l'explorateur interrogé par le reporter si nous croyons réellement, nous qui nous prétendons chrétiens, puisque la mort nous épouvante.

Eh ! oui on dirait que les croyants de nos régions ont une frousse bleue du bonheur éternel !

J'avoue personnellement le redouter plus que la mort elle-même, et sur ce point, j'ai une opinion, certes, irrévrencieuse mais que vous me passerez, sans doute, pour sa franchise.

Tel qu'on nous le présente en tableaux dont plusieurs sont de grands chefs-d'œuvre, en poèmes, à commencer par la « Divine comédie » ou en sermon je trouve qu'il faudrait avoir une vocation d'écclesiastique ou de nonne pour s'y plaire longtemps.

Tout se passe comme si ces saintes âmes nous proposaient leur paradis et non pas le paradis et si vraiment il doit être comme ils nous le dépeignent, il me cause d'avance, un insurmontable ennui.

Alors, je me pose une question :

Ce paradis-là est-il vraiment très exaltant pour les croyants eux-mêmes et ne lui préféreraient-ils pas, secrètement la vie terrestre avec ses tourments, ses joies, ses plaisirs, puisqu'ils sont si peu pressés de quitter cette planète et qu'à la seule ombre de la mort, ils se sentent saisis de panique ?

Les Crétois, eux, me semblent plus logiques et mieux accordés à leur foi.

A. M.

Interventions radicales aux Chambres fédérales

RETRAITS DES PERMIS DE CONDUIRE (Motion Wenger)

Les insuffisances d'ordre juridique et administratif qui se font de plus en plus jour lors des retraits de permis de conduire opérés en vertu des dispositions de la loi sur la circulation routière, provoquent un malaise étendu dans les milieux de juristes et le public en général. Ces insuffisances doivent être souvent attribuées moins aux services cantonaux compétents qu'au système lui-même (procédure administrative).

Le Conseil fédéral est invité à revoir l'ensemble du problème en consultant non seulement les cantons mais aussi des juriconsultes, des juges de cours pénales connaissant spécialement ce domaine ainsi que les associations d'automobilistes. Il est prié de présenter un rapport détaillé sur les résultats de cette enquête et d'élaborer un projet de révision des articles y relatifs de la loi sur la circulation routière afin de permettre d'établir une différence entre retrait à titre d'avertissement (comme peine de accessoire) et retrait par mesure de sécurité (pour raisons de santé ou de caractère), ainsi que de répartir de manière appropriée les attributions (juge pénal ou autorité administrative).

Pour l'immédiat, le Conseil fédéral est invité à examiner et à préciser dans un rapport quelles mesures peuvent être prises afin de mieux garantir que jusqu'ici le droit des personnes touchées à être entendues et d'instituer dans les cantons, comme autorités de recours, des instances judiciaires indépendantes de l'administration.

AVS. (Postulat Grass)

Le Conseil fédéral est invité à examiner, en corrélation avec les travaux préparatoires relatifs à la 7e révision de l'AVS, quelles conséquences financières aurait pour la Confédération, une exonération complète des rentes d'assurance-vieillesse et d'assurance-invalidité de l'impôt pour la défense nationale. Il est prié de présenter un rapport sur cette question et, le cas échéant, des propositions tendant à cette exonération.

exemple à une série de clients éventuels ou à des clients déjà connus.

C'est, — poursuit le Tribunal fédéral a constaté que, quand bien même l'offre de la double ristourne n'était formellement faite qu'aux membres de la coopérative, cette offre avait été connue non seulement desdits membres, mais encore d'un très grand nombre d'autres personnes et que certaines de celles-ci avaient également pu profiter des avantages offerts comme cadeau de jubilé.

Dans ces conditions, le Tribunal fédéral a estimé que les conditions de l'application de l'ordonnance fédérale sur les liquidations et opérations analogues, étaient remplies dans le cas particulier. Il a donc écarté le recours du directeur de la coopérative Z. et maintenu l'amende que lui avait infligée le Tribunal de police.

Chronique du Tribunal fédéral

Les liquidations et autres ventes au rabais doivent être autorisées

La Société coopérative d'alimentation Z. a fait paraître dans son propre journal hebdomadaire « Le Coopérateur » une annonce signalant que les 15 et 16 avril les membres de la coopérative recevraient pour tous leurs achats le double de timbres de ristourne à titre de cadeau de jubilé.

Comme cette annonce avait été publiée sans qu'une autorisation préalable ait été demandée, le Tribunal de police compétent a condamné le directeur de la Coopérative Z. à une amende de 400 francs pour contravention par négligence à l'art. 20 de l'ordonnance fédérale du 16 avril 1947 sur les liquidations et opérations analogues. Cette sentence ayant été maintenue par le Tribunal supérieur du canton, le directeur de la Coopérative a recouru au Tribunal fédéral.

L'ordonnance citée ci-dessus concerne les liquidations ou opérations analogues en précisant qu'il faut entendre par là les ventes au détail pour lesquelles les acheteurs se voient offrir, par des annonces publiques, des avantages momentanés que le vendeur ne leur accorderait pas ordinairement. L'ordonnance indique encore, en substance, que constituent des opérations analogues les ventes dites « au rabais » qui n'ont pas pour but ou pour but exclusif l'écoulement complet de certains stocks déterminés de marchandises, par exemple les ventes avec rabais extraordinaire, les ventes réclame, les ventes spéciales, ainsi que toutes autres opérations exécutées sous des désignations analogues. Or, il est également spécifié

qu'il ne peut être procédé à aucune vente soumise à la présente ordonnance sans un permis délivré par l'autorité cantonale compétente ; le permis donne le droit d'annoncer la vente dans la Suisse entière et, s'il s'agit des ventes par correspondance, celui de vendre dans tout le pays.

Le directeur de la Coopérative Z. ne contestait pas que la vente avec double ristourne qu'il avait annoncée correspondait aux opérations mentionnées dans l'ordonnance sur les liquidations. Il affirmait toutefois qu'il n'était pas tenu à requérir une autorisation préalable, car, disait-il, l'annonce n'avait pas été faite au public en général, mais seulement aux membres eux-mêmes de la Coopérative Z.

Sur ce point, le Tribunal fédéral a relevé que l'alinéa 2 de l'article premier de l'ordonnance déclare expressément : « Sont considérées comme publiques les annonces faites par le moyen de la presse, des feuilles volantes, de circulaires, de lettres ou cartes répandues dans un grand cercle d'acheteurs, de journaux destinés à la clientèle, de catalogues, de prospectus, d'affiches, d'étalages en vitrine, d'inscriptions, d'enseignes, de réclames insérées sur l'écran, de films publicitaires, de haut-parleurs ou par tout autre procédé approprié ».

Le Tribunal fédéral a alors fait remarquer que, d'après le texte ci-dessus, il faut considérer comme annonces publiques non seulement celles qui s'adressent au public en général, mais également les informations qui sont données à un cercle important de personnes déterminées, par

Courts métrages

LE BAISER AU PSYCHIATRE

La guerre du Vietnam a — on le sait — déclenché aux Etats-Unis la résistance passive d'une frange de la jeunesse qui préfère émigrer au Canada (d'où on n'exporte pas les déserteurs) ou qui utilise pour se faire réformer les plus grosses astuces.

Le folklorique major français à qui Bidasse ne la faisait pas, qui décalait les truquiers à quinze pas, rendait l'ouïe aux sourds, la vue aux myopes et une démarche ailée aux pieds plats, restera rêveur en face de ce qui devient monnaie courante au conseil de révision des G.I's.

L'an dernier, trois cent mille jeunes yankees ont été dispensés du service militaire parce qu'ils répondirent oui à cette question : « Avez-vous déjà eu envie de tuer ou de violenter quelqu'un ? »

Ceux qui manquèrent le coche se vantèrent d'être déséquilibrés ou homosexuels, se gorgèrent de LSD ou encore fumèrent des cigarettes imprégnées d'encre mâchurant les poumons. Les plus subtils s'arrangèrent pour être inscrits sur la liste noire de la justice.

La justice américaine dénonce ce « cinéma » pacifiste. Elle résume la situation dans une formule qui en dit long sur la toute puissance de la psychanalyse outre-Atlantique et aussi sur la naïveté de militaires confrontés à ce phénomène familier sur le vieux continent qui est le tire-au-flanc. Cette formule est un conseil miracle : « Vous ne voulez pas faire la guerre ? Embrassez le psychiatre ».

ANNEAUX EN PLASTIQUE POUR LES FEMMES GIRAFES

Quelque 600 femmes girafes birmanes de Padaung, qui, observant une coutume ancestrale, portent une série d'anneaux autour du cou, ce qui a pour résultat de l'allonger d'année en année, ont enfin cédé à l'insistance des bonzes.

Elles vont renoncer aux lourds anneaux de cuivre pour les remplacer par des anneaux en plastique, sinon plus jolis, du moins beaucoup moins lourds.

Le journal « Working People » qui annonce cette décision précise que le poids des anneaux atteignait jusqu'à 25 livres.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Société de développement

Les membres de la Société de développement sont convoqués en assemblée générale jeudi 6 avril 1967 à 20 h. 30 au Relais du Grand-Quai.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole ;
2. Rapport présidentiel ;
3. Rapport financier ;
4. Rapport des vérificateurs ;
5. Budget ;
6. Propositions individuelles ;
7. Divers ;
8. Projections florales par M. Goy, horticulteur.

Les dames y sont gracieusement invitées. Le Comité

Hockey-Club Martigny

L'assemblée générale du HC Martigny se tiendra vendredi 7 avril 1967, à 20 h. 30, à l'Hôtel Suisse, à Martigny. Tous les membres actifs et supporters sont cordialement invités à y participer.

SAXON

† Alain SAVIOZ

En ce lundi de Pâques, une cloche
[sonne le glas !
Une foule silencieuse, par les chemins
[presse le pas.
Pour qui sonnes-tu d'un ton si las ?
Dis-nous, cloche au son d'airain
Est-ce vraiment pour notre cher Alain ?

O route ! Toi qui déroule ton long ruban
Brisant d'un seul coup ses 19 printemps
Route fascinante mais cruelle, ne lui
[laissant aucun sursis
Tu nous a pris notre meilleur ami.

Devant cette tombe trop tôt ouverte
Toute de couronnes et de fleurs couverte
Nous restons glacés, sans voix...
Nous demandant sans cesse « Pourquoi
[cette Croix ? »

Avril, mois de l'espérance et des fleurs,
Pour ta bonne maman, il ne sera que
[d'ouleurs.
A tes chers parents et à tous tes proches
Nous disons : « Courage » Tu as été un
[garçon sans reproche.

Cher Alain, camarade et ami
Pour ton beau dévouement, nous te
[disons : « Merci » !
Parmi nous désormais, une place res-
[tera vide...
Même lorsque tous, nous aurons che-
[veux blancs et rides

Mais malgré les jours et les ans,
Dans nos cœurs serrés
Pour toujours, ton souvenir restera
[gravé.

Nous avons quelque peu bousculé la
[rime
Simplement, cher ami, pour te dédier
[ces quelques lignes.
La classe 1948 de Saxon

ISÉRABLES

Concert de l'Helvétia

A son tour, la fanfare Helvétia d'Isérables donnera son concert annuel samedi 8 avril à 20 heures dans la salle habituelle.

Les musiciens, sous la solide direction de M. Gilbert Gillioz, ont mis beaucoup de cœur à la préparation d'un programme attrayant. Vous entendrez :

1. Hosts of Freedom, une marche de K.-L. King ;
2. Josua, un choral-dixiland de Ken Rocard ;
3. A Holiday, une suite d'Eric Ball dont les mouvements sont : Allegro moderato, Andante espressivo, Allegro brillante ;
4. Vor dem Abschied, une valse de Karel Vacek ;
5. Amore, un paso doble de John Darling ;
6. Sensler-Marsch, de M. Schmutz ;
7. Une soirée d'automne aux Ardennes, une fantaisie de Govært-de Rooij dont les mouvements sont : Maestoso, Menuet, Allegro non troppo, valse, Allegro vivace ;
8. Turban noir, un morceau caractéristique de Ken Rocard ;
9. L'Espoir, une ouverture de concours de O. Filsils dont les mouvements sont : Maestoso, Andante, Allegro, Maestoso, Allegro vivo ;
10. Bons camarades, une marche de Fritz Zwicky.

La troupe Robert Jacques, dans ses illusions, avec R. Gurtner, dans son tour de chant, mettront un agréable « Final » à cette soirée toujours attendue.

N.B. — Cours spéciales par téléphone dès 23 h. 30.

Qu'on se le dise et à bientôt !

Un intestin paresseux...

est souvent la cause de troubles secondaires. Remettez-le à l'ordre avec une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous rendra rapidement votre entrain habituel.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2,40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN



FULLY

Soirée du parti radical

Nous rappelons à nos amis politiques que la soirée du parti radical aura lieu le samedi 8 avril prochain au Cercle radical-démocratique.

Programme

- 19 h. 30 Rendez-vous au Cercle. Apéritif offert au café-restaurant
20 h. 00 Banquet choucroute
Discours - Loto-surprise.

La soirée se terminera par une sauterie populaire où jeunes et moins jeunes pourront s'en donner à cœur joie.

Notre manifestation sera honorée par la présence de MM. Arthur Bender, conseiller d'Etat ; Aloys Copt, président du PRDV ; Fernand Carron, président de Fully.

Les inscriptions sont reçues au Cercle ainsi qu'auprès de M. Freddy Bosson, livreur, jusqu'au jeudi soir.

Au milieu des grands travaux de printemps, un moment de détente est salutaire. Amies et amis radicaux de Fully, nous vous invitons cordialement à réserver ce prochain samedi à la soirée familiale de votre parti.

Le Comité

RIDDES

L'assemblée de la jeunesse radicale : Une réussite

C'est bien le mot de réussite qu'il convient d'utiliser en parlant de l'assemblée de la jeunesse radicale de Riddes.

Cette assemblée s'est déroulée jeudi dernier à la salle de l'Abeille devant un nombre important de jeunes radicaux, lesquels étaient entourés du président de la commune, M. Jules Monnet, du vice-président, M. Reymondeulaz, du président du groupe radical au Grand Conseil, M. Jean Vogt et du président du parti radical de Riddes, M. Gaston Delaloye.

Le rapport présidentiel retraça d'une manière très claire les diverses activités de la jeunesse radicale de Riddes d'abord et du Valais ensuite. Durant la séance, l'assemblée procéda à l'élection du nouveau comité qui se présente de la manière suivante :

Président : M. Georges Morand ;
Vice-président : M. Gilbert Jordan ;
Secrétaire : M. Jules Maurice Monnet
Caissier : M. Albert Meizoz ;
Membre : M. Charles Crettenand.

En fin d'assemblée, les magistrats présents apportèrent leurs encouragements mais également leurs félicitations aux jeunes radicaux qui furent très sensibles à cette marque de sympathie.

Le verre de l'amitié clôtura comme il se doit cette très belle assemblée qui a prouvé la vitalité des jeunes radicaux riddes.

SAILLON

Après un brillant concert

Les amis de l'Helvétienne étaient conviés samedi soir passé au concert annuel de la fanfare radicale de Saillon. Tous ceux qui sont venus ne regretteront certainement pas d'avoir consacré une soirée à la musique, tant celle entendue à Saillon était agréable et surtout interprétée de façon magistrale sous la direction de M. Roland Roduit.

Des onze morceaux proposés, nous retiendrons particulièrement « Les Cloches de Corneville », une fantaisie tirée de l'opérette de Planquette, une polka de Johann Strauss, « La Barcarolle des Contes d'Hoffmann » d'Offenbach, mais surtout « L'Arrivée de la Poste » qui a littéralement enthousiasmé le public. La qualité des morceaux comme de leur interprétation ne démentit point la réputation de bon goût dont jouit l'Helvétienne. Egale à elle-même quant à sa musique, notre fanfare fait actuellement preuve d'un dynamisme qui ne fut pas toujours le sien. En effet, cette année, une équipe de jeunes dirigés par Roland Dussex est venue renforcer les rangs de l'Helvétienne. Cette vague de jeunesse va insuffler un sang nouveau à la société et contribuer au succès de l'Amicale des fanfares du district de Martigny que Saillon accueillera dans ses murs le 28 mai prochain. Il faut signaler la présence parmi cette relève d'une fille, la première, Marie-Christine Crittin.

Pour revenir au concert, il faut relever une innovation qui a fait l'unanimité parmi

les auditeurs : les morceaux ont été présentés de manière fort élégante et spirituelle par une jeune fille, ce qui n'a pas peu contribué à établir un contact plus étroit entre le public et les musiciens.

En conclusion, un très brillant concert suivi par un nombre impressionnant d'amis et sympathisants que nous remercions pour l'appui qu'ils nous ont apporté et auxquels nous donnons rendez-vous pour l'Amicale du 28 mai. RCh

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Fanfare La Lyre

C'est avec plaisir que nous informons tous nos amis de notre concert annuel donné cette année en la salle de l'Edelweiss, à Erde, le dimanche 9 avril à 20 h. 30, sous la baguette de notre directeur, M. Bussard. Venez nombreux encourager nos musiciens qui ont choisi à votre intention :

1. The Friends, marche, J.-N. Cori ;
2. Les airs favoris, pot-pourri de Louis Langlois ;
3. Primero Torero, paso doble, Robert Martin ;
4. Pot-pourri de Strauss, valse, d'Adrien J. Maas ;
5. Ouverture dramatique, de Louis Reynaud.

Entracte

6. Rose-Marie polka, marche de Michael Harden ;
7. Lysistrata, ouverture de Paul Linske
8. Aragona, paso doble de John Darling
9. Tiroler Holzhaeckerbuob'n, marche de J.-F. Wagner.

Pour le bal qui suivra notre manifestation, jeunes et moins jeunes entreront alors dans la danse au rythme de l'ensemble « Mexico ».

ARDON

Un concert attendu

La fanfare Helvétia donnera samedi soir 8 avril à la grande salle de la Coopérative dès 20 h. 30, son concert annuel en l'honneur des membres passifs et invités.

Programme

1. Un addio, marche, Boggio
2. Alceste, ouverture, von Gluck
3. Purcellian, suite, Frank Wright
4. Tableau parlant, ouverture, Grétry
5. Schlossbipp, marche, Ludi
6. Régiment 41, marche, Anklin
7. La veuve joyeuse, opérette, Franz Lehar
8. Dansorama, fantaisie moderne, John Darling
9. The Rifle Regiment, marche, Sousa

Grand bal : orchestre Jo Perrier.

ERDE-CONTHEY

† Thérèse GERMANIER

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès de Mme Thérèse Germanier, épouse de Félix.

Nous avons été d'autant plus consternés que la défunte était une jeune mère de famille de 47 ans.

Nous prions sa famille dans la peine, et plus spécialement Félix Germanier, un fidèle abonné du Confédéré, de trouver ici l'expression de notre très vive sympathie en ces heures douloureuses.

Cours des billets

Franc français	86,-	-	89,-
Mark allemand	107,50	-	110,-
Lire italienne	68,-	-	70 ½
Franc belge	8,45	-	8,70
Pesetas	7,-	-	7,35
Dollar	4,31	-	4,35
Livre sterling	12,-	-	12,20

Pour vous Messieurs, un grand choix de printemps...

Pantalons LUTTEURS

Notre spécialité : IRIL, votre marque toutes teintes

PULLS habillés
PULLS-chemises
PULLS sans manches

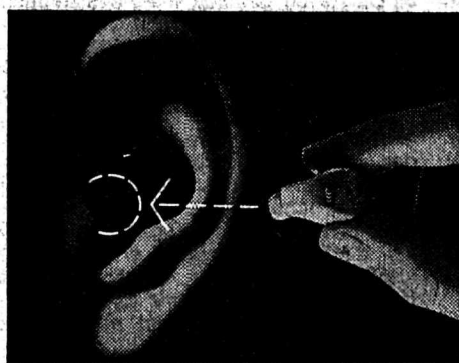
FRIBERG

MARTIGNY-BOURG

confection-nouveautés

Téléphone (026) 2 28 20

Peut-être n'avez-vous pas besoin d'un appareil acoustique



Peut-être avez-vous une légère déficience de l'ouïe, sans être dur d'oreille. REXTON vous propose un appareil « tout dans l'oreille », la Perle Rexton. C'est l'aide auditive la plus petite et la plus légère qui ait jamais été construite. Elle se porte directement dans l'oreille. Elle est à peine visible et très simple à régler.

Demandez sans engagement un modèle factice.

REXTON perle auditive

BOMMER

Centre d'acoustique et d'optique

DÉMONSTRATION GRATUITE

Vendredi 7 avril de 14 heures à 18 heures

Pharmacie VOUILLOZ

Avenue de la Gare, 22

Martigny

Veillez m'envoyer gratuitement un modèle factice de votre nouvel appareil à porter dans l'oreille.

BON

Noms
Adresse
Té.
OFA 06.189.03

LOTÉRIE ROMANDE
plus que 3 jours!
 à JUSSY / Ge



AUTOMOBILISTES! tentez votre chance en participant à notre grand concours gratuit et sans obligation d'achat
TOUS LES MOIS tirage au sort devant notaire:
UN VOYAGE A MEXICO deux semaines de vacances inoubliables pour 2 pers. aux Jeux Olympiques 1968 (une semaine à Mexico, une semaine à Acapulco tous frais compris)
OU UN LINGOT D'OR d'une valeur de Fr. 5000.- environ

Demandez une carte de participation dans les stations-service TOTAL signalées par cette Mexicaine.

Voyage organisé par

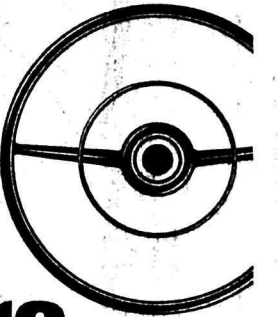
 Vol **SABENA** Boeing 707
 Lignes aériennes belges

Plaisir du voyage... Plaisir TOTAL



Votre voiture est précieuse

Votre garagiste connaît votre voiture! Il sait vous conseiller les produits, articles et accessoires les mieux adaptés pour votre confort et votre plaisir de rouler. Pour éviter toute dépense inutile, confiez votre voiture exclusivement à



→ **votre garagiste**

sa compétence est votre meilleure assurance.

Apprenti

ayant fait si possible une ou deux années d'école secondaire, est cherché par l'Agence générale du PHENIX à Martigny. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à : **Xavier Closut, agent général, Martigny.** P 65446 S

MISE AU CONCOURS

Les Services Industriels de la Commune de Sierre cherchent pour entrée immédiate ou à convenir :

un facturiste

Conditions d'engagement :

- être de nationalité suisse ;
- être âgé de 35 ans au maximum.

Qualités requises :

- Les candidats doivent posséder les qualités ci-après :
- jouir d'une bonne santé (certificat médical) ;
- être en possession du diplôme d'une école de commerce reconnue ou du certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ;
- être capable de travailler de façon indépendante.

Traitement, prestations sociales et avantages :

- selon statut du personnel de la Commune de Sierre ;
- semaine de cinq jours ;
- Caisse de pension.

Le Directeur des Services Industriels donnera tous les renseignements utiles aux personnes qui s'intéressent à cette place.

Délai d'inscription : 17 avril 1967.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et références doivent être adressées au **Président de la Municipalité de Sierre.**

Services Industriels de la commune de Sierre - La Direction.

Le Chemin de Fer Martigny-Orsières engagerait pour le service des trains un

CONTRÔLEUR-CONDUCTEUR

- Résidence : Gare de Châble.
- Domicile : Commune de Bagnes ou des environs.
- Place stable, caisse de retraite, bonnes conditions de travail.

Offres écrites avec curriculum vitae et références à la **Direction de la Cie M. O. à Martigny.** P 29630 S



Création exclusive pour la Suisse romande:

Soupe à l'oignon Knorr

LA PAGODE DE JADE

par
LISE BLANCHET

« Sera-ce pour mon bonheur, ou pour mon malheur? Trouverai-je en lui ma récompense, ou mon châtiement? Mais, ai-je jamais mérité une récompense? »

— Votre fortune n'a eu aucun poids dans mon désir de vous épouser, dit-il. Aucun, je puis vous l'affirmer. Je vous aurais voulue pauvre, démunie de tout.

Maryame réprime un geste d'agacement: ces belles protestations ne parviennent pas à la convaincre... Cet amour qu'on étale devant elle, elle n'arrive pas à y croire. Entre elle et lui, il y a un mur.

— Et moi, ai-je une dot? s'écrie alors Sylvette.

Ce qui fait rire tout le monde. — Voyez-moi cette moucheronne! s'exclame le père toujours rempli d'indulgence pour sa fille.

Mais Ida lui dit qu'elle est vraiment trop petite pour s'inquiéter de choses semblables.

— L'année prochaine, je pourrai? demande l'enfant.

— Peut-être... Si tu manges bien.

Ils en ont de bonnes, les grands, mélangeant tout: l'âge, les responsabilités, la soupe... Mais ce n'est pas la peine de chercher à les comprendre! On y perdrait son temps! Et la petite fille s'éloigne en sautant à cloche-pied.

— Enfin, suis-je riche? insiste Maryame. Vous devez bien savoir, vous Patrice, si je suis ou non une héritière.

14

Elle presse son front entre ses mains jointes, de son geste devenu habituel, puis elle secoue la tête désespérément.

— C'est affolant! Mais il n'y a que ce mur sombre devant moi... Et ce silence. Je voudrais tant savoir! Quels étaient mes amis? Qui vivait près de moi, lorsque ce cataclysme s'est produit? Qui? Patrice, dites-moi... Dites-moi mon passé. Ou du moins ce que vous en savez.

Sylvette, qui s'est arrêtée à quelques pas d'eux, revoit l'expression ironique sur le visage de son père... Elle a l'envie folle d'aller le griffer, de transformer cette figure qui semble se moquer... Mais elle n'en fait rien. Ce n'est pas à elle qu'il incombe de remettre de l'ordre dans la maison... Elle ramasse de petits cailloux blancs, les jette, les reprend, s'amuse...

— Eh bien, ma chérie, vous viviez avec une vieille servante japonaise qui vous aimait énormément, commence Patrice... Elle vous était très dévouée et vous suivait partout comme un chien fidèle... Elle vint, avec vous, à Paris...

— A Paris? Comment se nomme-t-elle?

— J'ai oublié son nom.

Maryame a un doux sourire. — Si vous n'avez pas plus de mémoire que moi, que ferons-nous dans la vie? dit-elle avec une joie feinte... Nous commettrons bêtise sur bêtise...

— Vous ne viviez pas constamment au Japon, reprend Patrice; vous avez beaucoup voyagé.

— J'ai peine à le croire... Donnez-moi quelques détails, je vous en supplie... Où m'avez-vous rencontrée la première fois?

— Ce fut à Paris, précisément. A un bal de saison... donné en l'honneur de je ne sais plus quel académicien...

— Cela aussi vous l'avez oublié!

Mais il enchaîne: — Ils sont quarante! Avoir tous leurs noms dans la tête serait effarant! D'ailleurs, dès la première seconde, je ne vis

A vendre de particulier

VW

1964

45.000 km., cause double emploi.

Tél. (heures des repas) 026 / 2 30 27.

P. Burgener

Médecin-dentiste

SION

de retour

P 29679 S



Pour 26 francs par mois déjà vous pouvez louer une Bernina-zigzag sortant de fabrique. En cas d'achat ultérieur les versements effectués seront déduits du prix de la machine. Demandez - sans engagement - une démonstration de la Bernina.

BERNINA

R. Waridel
Av. Gare
MARTIGNY

Constantin Fils
Rue des Remparts
SION

« Le Confédéré »

Je cherche en Valais

IMMEUBLE LOCATIF

de Fr. 500.000 à Fr. 1.500.000. Rendement 6,5% minimum.

Offres avec plans et rendement locatif à: Martin Bagnoud, Agence Immobilière, 3960 Sierre.

P 866 S

COMMUNE DE MONTREUX

La Municipalité de Montreux met au concours un poste d'

employée de bureau

au greffe municipal.

- Entrée en fonction: le plus tôt possible.
- Traitement et avantages selon statut du personnel.
- Semaine de 5 jours.

Tous renseignements peuvent être demandés au chef du service du personnel, téléphone (021) 62 46 21.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, copies de certificats, références, photographie, au Service du personnel de la commune de Montreux, rue de la Gare, 33 - 1820 MONTREUX.

La Municipalité.

J 165-30 Mx

Jeune

monteur électricien

suisse, capable de travailler seul, ainsi qu'un

aide-monteur

ayant la pratique des installations (étranger pas exclu) sont recherchés par entreprise moyenne pour tout de suite ou pour date à convenir. Place stable pour personne qualifiée. Bon salaire. Travail varié en courant fort et faible. Semaine de 5 jours. Appartement à disposition.

Faire offres écrites à F. Huber, Installateur-électricien, chemin du Midi 2 - 1260 NYON (Vaud). P 31 L

Occasion

sensationnelle

Solde de stock fumier de 1re qualité. Prix imbattable.

Pour tous renseignements téléphone (021) 93 72 19 - Corboz Frères, Transports, ORON-LE-CHATEL. P 32 L

DE LA BISE...

DES MIETTES!

Il faut si peu, pour être heureux, des miettes!

Un instant de beauté, ce sont des miettes; les miettes du bonheur que nous saisissons à pleines mains.

Une joie fugitive, vite, profitons, de ces quelques miettes; que notre âme en soit illuminée.

La vie, elle, nous offre quelques miettes, Les miettes de son festin!

VII

Durant leur conversation, Ludovic et sa femme étaient entrés dans la maison. Jean, plumes en tête, courait comme un fou dans les allées que le soir assombrissait. Sylvette parlait à une rose qui devait mourir cette nuit-là.

Maryame, la première, quitta le salon où veillait la famille. Elle se prétendit lasse. Les enfants furent ensuite emmenés au lit par la servante, et Ida les suivit. Il lui tardait de se reposer en lisant le roman policier commencé dans l'après-midi. Les deux frères restèrent seuls.

Ils fumèrent un instant en silence, puis Ludovic de Maubourg dit:

— Bravo! Tu t'en sors à merveille.

— Et cela t'amuse?

— Oui. Je doutais de tes capacités; me voici rassuré. Tu iras loin.

Nerveusement, Patrice écrasa sa cigarette dans le cendrier. Un tic contractait un muscle de ses joues, et son regard était plein de fièvre.

— Je t'en prie, dit-il, garde tes réflexions; elles ne sont vraiment pas de mise, et tu devrais le comprendre...

Ludovic haussa les épaules puis, négligemment, il mit un disque sur l'électrophone, et les Danses Polovtsiennes de Borodine animèrent la pièce.

— Baisse un peu, conseilla son frère. Tu vas empêcher les enfants de dormir, et Ida me fera encore une scène...

— Ça ne va pas, Ida et toi?

— Une geignarde, voilà ce qu'elle est! Elle ne comprend pas que ma position suppose quelques obligations...

— Entre autres, celle de fréquenter assidûment les salles de jeux!

— Est-ce à toi de me le reprocher? Ah! va, nous sommes bien pareils!

(à suivre)

que vous. Une vieille amie vous chapeonnait, et vous étiez belle à damner un saint.

— Vous m'avez invitée à danser?

— Certes!

— Et vous m'avez aimée dès la première valse?

— Oui. Mais ce n'était pas une valse. C'était tout simplement l'une de ces danses à la mode...

— Dont vous avez oublié le nom! ajouta-t-elle moqueuse.

— O Maryame, j'aime vous voir ainsi, enjouée, ironique. Vous étiez très gaie, très vive, cette nuit-là, à l'Hôtel Riclus...

— C'était l'Hôtel Riclus? murmura-t-elle pensive.

Une lueur d'inquiétude passe dans le regard de Patrice de Maubourg tandis qu'il questionne: ce nom lui rappelle-t-il quelque chose?

— Hélas, non! Comment était ma robe?

Il hésite une seconde: cela, il l'a oublié, vraiment! Puis, enfin, il se lance:

— Couleur d'aurore. Oui, d'un rose rare et charmant, l'écharpe d'Iris. Vous étiez tellement entourée que votre amie eut toutes les peines du monde à vous emmener vers les cinq heures du matin. Mais vous aviez accepté de me revoir. Notre amour commençait.

— Comment se nommait cette amie?

Puis aussitôt, elle ajoute?

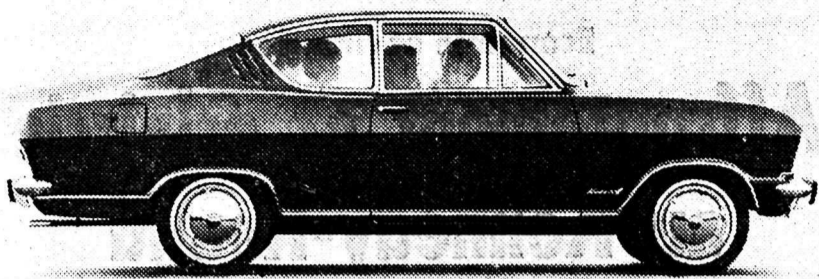
— Vous ne savez plus, naturellement. Oh! je vous torture, Patrice! Mais, je suis moi-même torturée. Vous seul pouvez m'aider à sortir de ma nuit. Vous seul.

— Je vous aiderai, ma chérie.

« Pourquoi ne puis-je supporter sa voix? Elle m'agace comme une soie froissée, comme la neige que le pas écorche... Comme la neige. Mais qu'est-ce que la neige? Où ai-je vu la neige? »

Essayez-la cette semaine encore!

Opel Kadett Coupé Sport



Modèles: Kadett, 2 ou 4 portes, Kadett CarAVan L, Kadett Coupé Sport (toutes CarAVan (toutes avec moteur de 55 CV); Kadett L, 2 ou 4 portes, Kadett Kadett Coupé Sport fr. 8450.-.

Un essai est gratuit et sans engagement.

KAH 41b/66 Su



GARAGE J. J. CASANOVA, ST-MAURICE, TÉL. (025) 3 63 90

Distributeur local: Garage J.-J. Casanova, Martigny, tél. (026) 2 29 01.

Important commerce de la branche des matériaux de construction à Martigny-Ville (Valais) engage pour mai-juin 1967 ou date à convenir

un employé de commerce

de langue française avec notions d'allemand (si possible) ou de langue allemande, pouvant converser en français.

Formation exigée: apprentissage ou études commerciales équivalentes et pratique.

Place stable avec caisse de pension. Ambiance de travail agréable.

D'autre part

un apprenti de commerce

est cherché. Entrée en fonction à n'importe quelle époque.

Adresser offres écrites avec copies de certificats, photographie et prétention de salaire sous chiffre PC 53142, à Publicitas, 1951 Sion.

CINEMAS

★ Martigny - Etoile ★

Dès ce soir mercredi - (18 a. révolus) - Jane Fonda dans un film de Vadim:

LA CURÉE

d'après le roman d'Emile Zola.

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un « western » spectaculaire:

LE TRÉSOR

DES MONTAGNES BLEUES

avec Lex Barker et Pierre Brice.

★ Fully - Michel ★

Mercredi 5 - (16 ans révolus) - Un puissant film d'Indiens:

REPRÉSAILLES EN ARIZONA

Dès vendredi 7 - (16 ans révolus). Du rire avec Bourvil:

3 ENFANTS DANS LE DÉSORDRE

★ Saxon - Rex ★

Jeudi 6 - (16 ans révolus) - Un « western » avec Audie Murphy:

REPRÉSAILLES EN ARIZONA

Samedi et dimanche - (18 ans révolus) - Anthony Quinn et Irène Papas dans:

ZOBRA LE GREC

Tous vos imprimés chez Montfort, Martigny

C'est la mode

Die neue Mode La nueva moda

L'ultima moda

CHEZ LES HOMMES AUSSI, LE CUIR ET LES CARREAUX FONT LA LOI

(gauche) Manteau mi-saison, moltoprane, 3 poches en biais, une ouverture au dos, dessin à carreaux brun/bleu ou brun/vert, tailles 44 à 54 49.-

(droite) Veste de cuir noir souple, poches droites à patelette, tailles 44 à 54 129.-

Pantalon en grillène, coloris marine, gris clair ou moyen, tailles 36 à 54 49.-

Gonset

On cherche

une sommière

entrée le 15 avril. Faire offre au Café des Touristes, à Martigny Tél. (026) 2 26 32.

Maestrani
adoucit l'existence

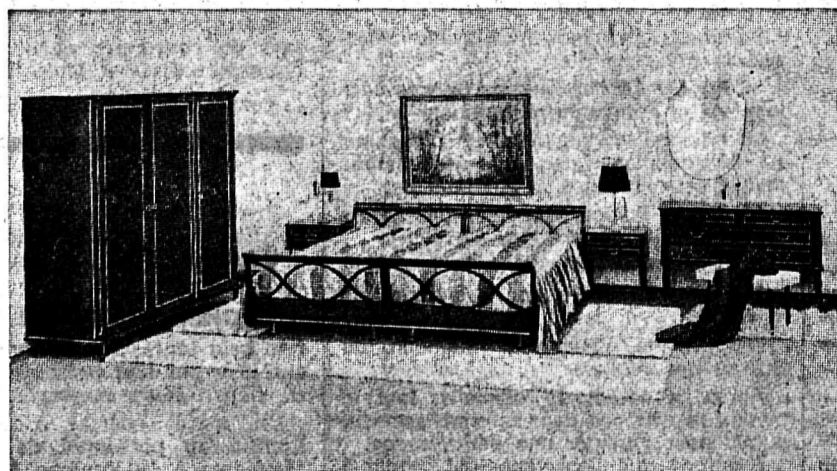
CHOCOLAT
Rosemarie
FOURRE AU LAIT TRUFFÉ
Maestrani

«Rosemarie» - le chocolat extra-fin au lait truffé

LES GRANDS MAGASINS

HM HALLE AUX MEUBLES SA

Direction: C. & J. Marschall



COMPTOIR PERMANENT

du meuble moderne et de style

Visitez notre vaste exposition

UN DES PLUS GRANDS CHOIX DE SUISSE

LA PLUS ANCIENNE MAISON VALAISANNE DE MEUBLES DE LAUSANNE. NOUS REPRENONS VOS ANCIENS MEUBLES EN PAIEMENT.

ACHATS - VENTES - ÉCHANGES

SION: rue de la Dixence 9 Tél. (027) 2 57 30
(en face de l'ancien hôpital)

LAUSANNE: maison-mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17 tél. (021) 22 99 99
LAUSANNE: 2, ruelle du Grand-St-Jean (antiquités) tél. (021) 22 07 55

EXPOSITION 3000 M2

Si vous le désirez, et sans engagement pour vous, vous pouvez visiter notre magnifique exposition hors des heures de bureau, sur rendez-vous, en nous téléphonant.

NON

à découper

Je désire recevoir sans engagement votre documentation illustrée.

Nom

Prénom

Profession

Adresse

La liberté: un droit qu'il faut conserver!

SENEQUE:

Rien ne sied moins que la colère à l'homme qui punit; la colère est un délit de l'âme et l'on ne doit pas corriger une faute par une autre.

Notre éditorial de ce jour, signé César Revaz, traite de l'Université libre de Berlin. Notre collaborateur essaye d'expliquer pourquoi cette Université libre est née, et surtout pourquoi les étudiants berlinois l'ont voulue. C'est parce que ces jeunes intellectuels, futurs élites de demain, pour ne pas dire d'aujourd'hui, veulent vivre libre. Libre! C'est un mot qu'on semble méconnaître chez nous. Peut-être apprendrons-nous à le connaître, mieux, lorsqu'il sera un peu tard. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, sans cesse, il faut refuser toute atteinte, d'où qu'elle vienne, à la liberté.

Lire également dans ce numéro:

- L'assemblée du parti radical séduisois.
- Embrassez votre psychanalyste.
- Vous m'en direz tant.

DISTRICT DE SION

SION

Assemblée du parti radical

L'assemblée du parti radical séduisois s'est déroulée, mardi soir, à l'Hôtel du Cerf, devant une assistance record où l'on notait la présence de MM. Spahr et Morand, juges cantonaux, Cleusix et Liebhauer, députés, Amman, Kramer et Dénériaz, ainsi que des conseillers bourgeoisiaux et des conseillers généraux.

Cette assemblée était présidée par M. André Bornet, député, président du parti radical de Sion.

Dans son rapport présidentiel, M. Bornet, après avoir salué toutes les personnalités présentes et spécialement les délégués de la jeunesse radicale séduisoise, évoqua quelques-unes des activités du parti, déclarant notamment:

« Je m'empresse de souligner que notre activité est loin d'être nulle. Le Comité a tenu un bon nombre de séances.

— soit à la demande de nos conseillers communaux, pour des décisions importantes,

— soit avec le groupe du Conseil général avant chaque séance du conseil,

— soit des séances de travail pour l'avenir du PR de Sion.

C'est pourquoi, ce soir, j'ai l'honneur de vous communiquer le résultat de ces séances, à savoir:

- a) que la Jeunesse radicale a repris son activité depuis le début de cette année,
- b) que les Statuts du Parti sont établis et pourront sous peu être soumis à votre approbation,
- c) qu'un programme d'activité pour une année vous sera adressé la semaine prochaine.

Vous me permettez, chers amis, de vous donner quelques détails sur ces 3 objets.

1. La Jeunesse radicale qui avait autrefois une belle activité et qui n'existait plus que sur le papier, a été l'un de nos premiers soucis.

En effet, le parti doit s'inquiéter des jeunes et les intéresser aux problèmes communaux, cantonaux et nationaux.

Un parti a besoin de se renouveler et c'est la jeunesse qui doit lui apporter l'élément dynamique.

Il est bien évident que jeunes et anciens ne doivent pas s'opposer, que la Jeunesse radicale ne doit être qu'une section du parti, mais avec un but bien particulier d'éduquer les jeunes en matière politique, et, ainsi de contribuer au développement, au renouvellement et à la prospérité du parti.

Après plusieurs tentatives infructueuses, nous avons réussi, grâce au concours de M. Marcel Favre, président de l'Association des Jeunes radicaux du district, à remettre sur pied la Jeunesse radicale de Sion.

Elle fait ses premiers pas, avec un comité provisoire présidé par Me Jean-Luc Spahr. Nous ne doutons pas que les efforts consentis aboutiront et que, sous peu, elle pourra s'organiser définitivement et s'épanouir. Les Statuts de cette section de jeunesse radicale sont prêts à être soumis à une assemblée générale et les finances sont saines grâce au Carnet d'Épargne laissé par l'ancienne équipe.

Il ne nous reste donc qu'à leur souhaiter **bonne route et plein succès**. Pour conclure, je me permets de vous exhorter de dire un mot à vos enfants de plus de 15 ans, à vos jeunes frères, amis etc., de participer activement à cette résurrection de la Jeunesse radicale de Sion.

Un grand merci encore à Marcel Favre et Jean-Luc Spahr et à la jeune équipe qui est à l'œuvre depuis la fin 1966.

Le deuxième point, sur lequel je souhaite fournir quelques explications concerne les statuts du parti. Nonobstant toute la bonne volonté de Me Pfefferli, secrétaire et moi-même, nous n'avons trouvé aucun exemplaire de Statuts. Or, à plusieurs reprises, nous avons dû constater que des statuts étaient indispensables à notre section. En effet, le comité ne sait pas à quoi s'en tenir quant aux assemblées du parti, quant à l'organisation du comité, du comité élargi, etc. C'est pourquoi, tenant compte des statuts du Parti radical valaisan et des divers problèmes d'organisation, et de fonctionnement qui se posent régulièrement, nous avons rédigé un projet de statuts qui vous sera soumis très prochainement.

3. Enfin j'en arrive au 3e point, notre programme jusqu'à la fin de l'année 1967. Les thèmes pour des conférences et des forums ne manquent pas, mais il est surtout difficile de trouver des conférenciers ou des responsables pour une organisation quelconque. Nous avons cependant réussi à mettre au point le programme suivant qui vous parviendra également la semaine prochaine.

A savoir: le 25 avril 1967: Conférence de Me Bender, conseiller d'Etat; approbation des statuts.

Le 23 mai 1967: Un forum dont le thème vous sera communiqué ultérieurement et pour lequel M. Géroudet, vice-président, a déjà pris des contacts.

Vers le 15 juin: Conférence de Me Aloys Copt, président du PRDV.

Le 12 septembre: Conférence de M. Jacques Guhl, sur le thème: Sport, jeunesse-éducation.

Pour le mois d'octobre: Assemblée générale (dates à déterminer) pour les élections au Conseil national.

Le 25 novembre 1967: soirée choucroute.

De plus, le comité actuel s'engage à établir, le programme 1968 qui vous sera adressé avant la fin de l'année, cela avec le concours du nouveau comité qui sera élu à l'assemblée d'automne.

Avant de terminer ce bref rapport, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons réintroduit la formule d'un Stamm du parti. Ce stamm a lieu ici, au Café de l'Hôtel du Cerf, tous les mardis de 18 h. 15 à 19 heures. Tous les membres du parti qui désirent se rencontrer pour un apéro auront ainsi, une fois par semaine, l'occasion de retrouver nos conseillers ou les membres du comité. Nous serions heureux que ce stamm devienne un point de ralliement des militants radicaux et nous vous attendons nombreux dès mardi prochain.

Les rapports des divers conseillers suivent celui du président du parti, puis, vient le moment de la discussion sur l'élection du nouveau président de la bourgeoisie.

Ces questions bourgeoises ont été traitées trop tardivement pour que nous puissions nous étendre à leur sujet.

Disons pour l'instant que la lecture de la lettre du parti conservateur chrétien-social, écartant sans raison valable la candidature à la présidence d'un conseiller tout désigné du parti radical, après plus de 20 ans de loyale collaboration, a provoqué de très vives protestations. Nous y reviendrons.

Economie et finances

Affrontement et éclaircie au Kennedy-Round

Du correspondant parisien de la C.P.S. pour les questions économiques:

Bien que dépendant de plusieurs compromis, notamment dans le domaine des céréales et de la chimie, le succès du Kennedy-Round, qui doit prendre fin le 30 avril, se dessine peu à peu au fil des négociations, qui vont se poursuivre durant tout le mois d'avril. Si tout va bien, l'on peut s'attendre à un démantèlement tarifaire moyen de 30% sur les produits industriels et à une libéralisation du commerce agricole dont la portée — certainement plus faible — sera difficile à chiffrer. Dans l'hypothèse d'un aboutissement favorable, la mise en vigueur de la diminution tarifaire, échelonnée sur cinq ans à partir du 1er janvier 1968, se fera, en ce qui concerne les Etats-Unis, par un décret présidentiel qui devra être signé au plus tard le 30 juin. Quant à la Suisse, le Parlement sera probablement saisi, dès la fin de l'été, d'un message du Conseil fédéral dont le volume dépassera nettement la moyenne: En plus de l'histoire de cette négociation et des nouveaux tarifs douaniers, il comportera surtout un chapitre sur la pondération de l'incidence pour notre commerce européen.

Avec le Kennedy-Round s'achève l'une des entreprises les plus importantes et les plus lourdes de conséquences que notre diplomatie ait eu à mener depuis la deuxième guerre mondiale. Les résultats, dont l'incidence première sera d'atténuer la discrimination commerciale dont notre pays est l'objet en Europe, auront été l'œuvre de ces négociateurs dont le public connaît à peine les noms: MM. Weitnauer, Jacobi, Bossart, Lusser, Schnebli, et des nombreux diplomates occupant des postes extérieurs, parmi lesquels le défunt ambassadeur Soldati mérite d'être cité le premier.

Le problème essentiel qui attend encore sa solution est celui que posent les produits chimiques. Aux Etats-Unis l'industrie chimique est de création relativement récente. C'est au cours de la première guerre mondiale que l'on s'est aperçu des conséquences fâcheuses que pouvait avoir l'absence d'une industrie chimique nationale. Pour en favoriser la création, le législateur américain a alors institué des droits de douane prohibitifs, propres à décourager les importations, — certains atteignant plus de 100, voire de 200%, — ainsi que des règles d'estimation de la valeur en douane permettant de prélever des taxes parfaitement arbitraires.

Au Kennedy-Round, les Américains ont bien proposé d'abaisser aussi les droits frappant les produits chimiques, mais non les obstacles que constituent ces méthodes d'évaluation arbitraire de la valeur en douane, qu'on appelle « American selling price system » (ASP) et dont le Marché commun demande l'abrogation pure et simple. Comme le président Johnson n'a pas le pouvoir de décider une telle abrogation et comme il est trop tard pour

obtenir une décision du Congrès, l'affrontement américano-européen menace de déboucher sur l'impasse, car la Communauté refuserait alors d'abaisser ses droits sur la chimie, ou de la placer sur la liste des « disparités », ce qui reviendrait presque au même. Pour la Suisse, cette situation serait fâcheuse car pour la plupart des produits chimiques, c'est elle qui est le principal fournisseur de la Communauté, et non l'industrie américaine.

Or, plusieurs solutions se dessinent, qui pourraient satisfaire la Suisse. D'une part, de patientes négociations bilatérales entre la Suisse et le Marché commun, menées depuis 1964, commencent à porter leurs fruits et il semble que la Communauté soit maintenant disposée à ne pas invoquer l'ASP et les « disparités » sur des produits dont la Suisse est son principal fournisseur. D'autre part, elle envisage maintenant une solution d'ensemble, dont l'effet premier est de réduire la liste des « disparités » à quelque 300 produits, alors qu'elle en comportait plus de 1500 auparavant. Enfin, le directeur du GATT, M. Eric Wyndham White, vient de formuler une sorte de synthèse des différentes propositions « chimiques » en présence: Les deux premières tranches annuelles de la réduction tarifaire seraient appliquées sans condition, alors que les trois tranches suivantes ne seraient mises en œuvre que si le Congrès américain décide la suppression de l'ASP. Ce système aurait l'avantage de ménager les chances de l'avenir, notamment en Europe, de laisser du temps aux Etats-Unis pour mettre de l'ordre dans leurs affaires tarifaires, et de permettre à leurs négociateurs de rentrer à Washington en rapportant un résultat effectif.

Il est encore trop tôt pour chanter victoire. Mais, à Genève, à la fin de cette première semaine du « Marathon final », l'humeur était modérément optimiste. Tout dépend maintenant de l'attitude que prendra, les 10, 11 et 12 avril, le Conseil ministériel du Marché commun, appelé à donner de nouvelles instructions à ses négociateurs à Genève. Sur ce point aussi, on se montre relativement optimiste, puisque pendant toute cette phase du Kennedy-Round le « Comité 111 », c'est-à-dire l'organe des six gouvernements (et non de la Commission) a siégé à Genève, apparemment sans freiner les efforts de M. Jean Rey, le négociateur communautaire. **Paul Keller**

DISTRICT DE MONTHHEY

MONTHHEY

Belle réussite de la soirée des gymnastes

Les sociétés de gymnastique de Monthey ont renouvelé une tradition bien établie en préparant avec un soin particulier leur soirée annuelle qui s'est déroulée devant un public nombreux samedi dernier à la salle communale de la Gare, juste assez grande pour la circonstance.

A l'intention de leurs amis, des membres passifs, de la population montheyenne, et grâce à la fructueuse collaboration de tout ce que les sections locales comptent de bonnes volontés, les gymnastes ont présenté un programme remarquable.

En première partie et après la présentation traditionnelle, les pupilles et pupilles présentaient des exercices à mains libres et des exercices individuels tandis que l'école du corps, les jeux de muscles et l'intéressant jeu de balles élastiques étaient l'apanage des actifs et des actives.

Après l'entracte, la suite était réservée à la danse et les spectateurs enchantés purent ainsi parcourir « Le monde en chantant », puisque tel était le titre de cette excellente présentation. La tarentelle, le charleston, le blues, la java, la valse lente, etc., dansés avec art et précision par les gymnastes montheyens ravivent un public composé en grande partie de parents et d'amis, la S.F.G. demeurant l'une des sociétés fédérales les plus sympathiques.

Que tous les moniteurs et les monitrices, au nombre d'une douzaine, et qu'il serait trop long d'énumérer ici, qui ont œuvré pendant des semaines avec désintéressement et intelligence pour faire de cette soirée une parfaite réussite, soient vivement félicités.

Au cours de la réception des délégués, il appartenait à M. Emil Pahud, membre dévoué du comité et gymnaste valaisan bien connu, d'apporter le salut de la société au représentant de l'autorité communale, M. Charles Boissard, distingué vice-président, aux délégués des sections valaisannes de St-Maurice, Martigny, Sion, etc., et des sociétés locales amies également. Selon le vœu de M. Pahud, remplaçant le président, M. Fernand Duc, victime d'un récent accident de ski, seul le représentant de la municipalité répondit. M. Boissard le fit en terme chaleureux avec l'éloquence qu'on lui connaît et il félicita vivement les gymnastes montheyens pour l'excellent travail qu'ils accomplissent avec le bel esprit de camaraderie qui est traditionnel aussi chez les membres de la S.F.G.

Un bal, conduit par l'orchestre « Les William's » terminait agréablement cette soirée réussie en tous points et qui a permis aux spectateurs montheyens, fidèle soutien du mouvement SFG, de se délasser tout en trouvant un intérêt certain au but qu'il poursuit pour le plus grand bien d'une jeunesse forte et saine. **Bar**

Clôture des cours de préparation à la maîtrise pour menuisiers

Plus de 30 candidats se sont retrouvés samedi après-midi au Collège communal de Martigny pour la clôture des cours de perfectionnement et de préparation à la maîtrise pour menuisiers.

Le directeur des cours, M. Georges Morisod, président de l'Association valaisanne des Maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, a apporté les conclusions qui convenaient.

A cet effet, l'orateur a souligné que les organisateurs étaient satisfaits du sérieux avec lequel les participants ont suivi ces cours.

M. Morisod a ensuite remercié la municipalité de Martigny qui met gracieuse-

ment les locaux à disposition depuis de nombreuses années.

Les maîtres enseignants, tous patrons en possession de la maîtrise fédérale, ont été félicités pour leur collaboration et leur dévouement à la noble cause de la Formation professionnelle.

Pour mémoire, relevons que ces cours organisés chaque année par l'Association valaisanne de la Commission professionnelle partiraient débutent au mois d'octobre pour se clôturer au début avril de l'année suivante.

Avant de procéder à la distribution des attestations de présence, M. Morisod passe encore la parole à plusieurs personnalités qui avaient tenu à être présentes à cette manifestation.

Parmi ces personnes, nous'avons remarqué la présence de:

M. Angelin Luisier, chef du Service cantonal de la Formation professionnelle,

M. Adolphe Wyder, président d'honneur de l'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers,

M. Denis Puipe, directeur des Cours professionnels de Martigny,

M. Gex-Fabry, secrétaire de la FCBB, MM. Pichard et Portner, secrétaires de la FOBB,

MM. Taiana, Vouthey et Bagnoud, du Bureau des métiers.

Après la cérémonie officielle, tout le monde se retrouva dans un établissement public pour partager une petite agape.

Espérons que l'enseignement prodigué à ces cours professionnels du bois agisse profondément sur les métiers et sur l'évolution économique de notre canton.

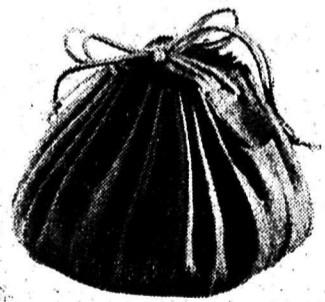
Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Le meilleur film de Roger Vadim: LA CURÉE, réalisé d'après l'œuvre d'Emile Zola et interprété par Jane Fonda, Michel Piccoli et Peter Mc Enery.

Cinéma CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Les nouvelles aventures palpitantes de Winetou portées à l'écran en un captivant « western »: LE TRÉSOR DES MONTAGNES BLEUES, avec Lex Barker, Anthony Stell, Pierre Brice et Karín Dor.



Votre avantage: être client de la S.B.S.

En tant que propriétaire d'une seule obligation de caisse ou d'un livret de placements de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, vous savez non seulement que votre argent est toujours en de bonnes mains, mais vous êtes en outre client de la S.B.S., établissement bancaire de premier ordre. Vous pouvez profiter ainsi des nombreux avantages qu'elle vous offre. En matière de placements, par exemple, elle met toute une gamme de services à votre disposition, du simple conseil à la gérance de fortune.

Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein



†
LA CLASSE 1940 DE LEYTRON
à la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Fernand MARTINET**

L'envelissement a eu lieu ce matin.
P 29686 S

†
Profondément touchée par les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de Madame

Rosalie RUDAZ-SIERRO

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont reconfortée par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes et leurs messages.

Vex et Les Agettes, avril 1967.

†
Profondément touchée par de nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues lors de leur grand deuil, la famille de

MONSIEUR JOSEPH TOCHET

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages.

Un merci spécial à M. le Curé Lonfat, au personnel de l'Hôpital de Martigny, à la Fanfare La Fraternelle, au personnel du Palace Hôtel St-Moritz.

P 65431 S